

après leur mort au Duc de Lesparc leur petit fils & gendre.

Sa Maj. a revêtu encore depuis peu le Duc de Fleuri, de la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, vacante par la mort du Duc de la Trimoüille.

V. Le 16. de Mai la Chasse de Sainte Genevieve fut découverte, en consequence d'un Arrêt du Parlement de Paris & d'un Mandement de l'Archevêque, qui ont ordonné des prieres publiques pendant neuf jours, pour demander à Dieu qu'il lui plaise d'accorder un tems favorable aux Biens de la terre. Le même jour les Equipages de Mr. le Duc de Chartres partent de Paris, & ce Prince les a suivis depuis, pour aller faire une tournée en Flandres : Il est accompagné dans son voyage du Marquis de Balleroy son Gouverneur, & de Messieurs de Barbaçon, de Gucoelin & Desdié.

VI. Le Chevalier Desalleurs a dû partir de Paris le 8. Juin, pour se rendre à la Cour de Dresde, & y résider avec caractere d'Envoyé Extraordinaire du Roi, la conjoncture ayant fait connoître qu'il étoit nécessaire d'avoir un Ministre caractérisé auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe.

VII. On a avis de *Brest* que la Fregate la *Fée*, qu'on avoit cru perduë, y étoit arrivée en assez bon état; mais que Mr. de Chavagnac le fils, qui la commandoit, étoit mort en Amérique. On assure que la Cour a reçu aussi avis que les Corsaires de *Tunis* & d'*Alger* ont enlevé quelques Bâtimens François. Si cela est, il est certain que la Cour s'en fera bientôt rendre raison.

Nous joindrons ici une petite pièce, qui a été assez goûtée à la Cour de *Commerci* en Lorraine. C'est un compliment en forme de priere